

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Psychologie

- Université Bretagne Occidentale - UBO

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Arts, lettres, langues, et sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université de Bretagne Occidentale - UBO

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Psychologie* de l'unité de formation et recherche (UFR) Lettres et Sciences Humaines (LSH) de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) est localisée à Brest. Elle a pour objectif de former les étudiants sur les plans théorique, méthodologique et pratique en psychologie, en abordant les différents champs disciplinaires de la psychologie. La formation est organisée de manière à facilement permettre une réorientation à la fin de la première année (particulièrement vers la sociologie). Un approfondissement progressif en psychologie est proposé jusqu'à la fin de la troisième année. Cette licence vise avant tout à préparer les étudiants à la poursuite d'études en master de psychologie, en vue de l'obtention du titre de psychologue, mais elle peut également permettre aux étudiants de poursuivre d'autres études ou de s'insérer professionnellement, dans les domaines socio-éducatifs notamment.

Synthèse de l'évaluation

La licence de psychologie de l'UBO accueille de plus en plus d'étudiants, particulièrement en première année de licence depuis 2014/2015 (362 étudiants en 2011, 382 en 2013 et 450 en 2014). Cette augmentation est à surveiller car elle accentue le sous-encadrement et risque de nuire à la qualité de la formation et du suivi des étudiants.

L'équipe pédagogique est composée de 16 enseignants en psychologie (dont 14 enseignants-chercheurs), de 34 enseignant-chercheurs d'autres disciplines (langue, physiologie, informatique, démographie...) et de nombreux vacataires (professionnels travaillant dans divers secteurs). Cette diversité participe à la richesse des enseignements ; elle permet d'assurer la réponse aux objectifs fixés par la formation et de faciliter la réorientation des étudiants.

La formation proposée est composée d'une première année de licence (L1) très générale, à travers la découverte de plusieurs sous-disciplines de la psychologie mais également des disciplines des sciences humaines et sociales, avec la possibilité d'une L1 bi-disciplinaire psychologie/sociologie. La réorientation est donc facile vers la sociologie. Elle semble plus limitée vers les autres disciplines. Les enseignements proposés en deuxième année (L2) et troisième année (L3) visent à un approfondissement et une spécialisation progressive sur les plans théorique et méthodologique (sans parcours) en abordant les différents domaines de la psychologie : psychologie du développement, psychologie cognitive, psychologie différentielle, psychopathologie, psychologie du vieillissement, neuropsychologie.

Globalement, un bon équilibre est présent entre les cours magistraux et les travaux dirigés au sein des unités d'enseignements (UE). Des adaptations sont proposées pour les étudiants ayant des contraintes particulières. La formation au numérique (à travers deux UE) permet aux étudiants d'avoir la certification informatique et internet C2i. L'utilisation du numérique se limite cependant à l'utilisation de la plate-forme « formation ouverte et à distance (FOAD) » de Moodle. L'enseignement des langues vivantes est bien pris en compte ; il est présent à chaque semestre, plus particulièrement sous forme d'un anglais adapté à la psychologie. Cependant, la mobilité étudiante est faible (environ 2 à 3 étudiants par année).

La formation à la recherche est présente à chaque semestre à partir du deuxième semestre, à travers des UE transversales mais également spécialisées dans différents domaines de la psychologie. L'engagement des enseignants-chercheurs dans huit laboratoires de recherche différents permet de soutenir cette diversité.

La licence de psychologie n'a pas pour premier objectif la professionnalisation puisque c'est la poursuite des études en master de psychologie qui est principalement préparée (pour l'obtention du titre de psychologue). Malgré tout, cette formation propose une préparation à la professionnalisation à travers une UE dédiée au projet personnel et professionnel à chaque semestre, et un stage réalisé au sixième semestre (70 heures), stage favorisé par des partenariats établis avec divers secteurs professionnels.

L'évaluation des enseignements par les étudiants est limitée, et concerne essentiellement la L3. Il n'existe pas de conseil de perfectionnement, mais des échanges entre enseignants-chercheurs et étudiants élus se font au sein des conseils de département.

Le taux de réussite en L1 varie entre 41 et 49 %, celui de L2 entre 69 et 77 % et celui de L3 entre 70 et 79 %. En L1, on note une faible utilisation, par les étudiants, du tutorat et du suivi par les enseignants-référents mis à leur disposition. Les étudiants qui obtiennent leur diplôme s'orientent majoritairement vers un master de psychologie (65 %), ou vers une autre formation universitaire (25 %). Une minorité s'insère professionnellement.

Points forts :

- Bonne adéquation du cursus aux objectifs visés.
- Formation qui favorise la construction de projets personnels.
- Partenariats bien développés avec divers secteurs professionnels.
- Place satisfaisante des langues vivantes dans le cursus.
- Réorientation facile vers la sociologie.

Points faibles :

- Absence de suivi de l'acquisition des compétences.
- Absence de conseil de perfectionnement.
- Evaluation des enseignements par les étudiants limitée.
- Faible utilisation du numérique.
- Faible mobilité étudiante.

Recommandations et conclusions

La licence de psychologie de l'UBO est une formation complète, bien construite et organisée. Cependant, il est important d'être vigilant quant à la qualité de l'accueil et de l'encadrement des étudiants, dont l'effectif est en augmentation en L1, ce qui va nécessairement se répercuter en L2 et L3 ces prochaines années. L'équipe devra également être vigilante aux conséquences de l'augmentation des effectifs sur les possibilités de stage en L3.

Le suivi des étudiants, de l'acquisition de leurs compétences et de leur devenir sont des points à améliorer. Ils nécessiteraient d'être associés à davantage de moyens, surtout au regard de l'augmentation des effectifs. Il serait intéressant de s'interroger sur le devenir des étudiants qui ne poursuivent pas leurs études à l'issue de la L3, et de mener une réflexion sur les débouchés pour ces étudiants. Ainsi, la place de la professionnalisation serait à développer pour favoriser leur insertion professionnelle. Dans ce sens, la construction du suivi des compétences serait utile. De plus, favoriser la mobilité étudiante pourrait également permettre d'ouvrir de nouvelles perspectives de débouchés pour les étudiants.

On s'étonne par ailleurs de l'absence de passerelle avec la licence professionnelle *Responsable d'actions gérontologiques*, dont certaines thématiques sont voisines et complémentaires, mais aussi liées à la spécialité de master *Psychologie du vieillissement normal et pathologique*.

L'évaluation des enseignements par les étudiants, limitée à la L3, mériterait également d'être développée. Elle pourrait aider à mieux cerner les difficultés et les attentes des étudiants.

L'utilisation du numérique, limitée à l'utilisation de la plate-forme FOAD de Moodle, est à encourager selon l'adéquation aux objectifs de formation.

Enfin, il faudrait mettre en place un conseil de perfectionnement. Ce dernier pourrait aider à améliorer les points faibles de la formation, notamment en favorisant la réflexion sur les recommandations.

Analyse

Adéquation du cursus aux objectifs	<p>Les objectifs de la formation sont clairement identifiés et en adéquation avec la formation proposée. La première année de licence est très générale, à travers la découverte de plusieurs sous-disciplines de la psychologie mais également des disciplines des sciences humaines et sociales, et plus particulièrement de la sociologie (possibilité d'une licence bi-disciplinaire psychologie/sociologie). Les enseignements proposés en L2 et L3 visent à un approfondissement et une spécialisation progressive sur le plan théorique et méthodologique en abordant les différents domaines de la psychologie (psychologie du développement, psychologie cognitive, psychologie différentielle, psychopathologie, psychologie du vieillissement, neuropsychologie).</p> <p>L'enseignement des langues a une place importante (une unité d'enseignement à chaque semestre de 2 crédits ECTS), plus particulièrement l'anglais avec un enseignement adapté à la psychologie.</p> <p>La formation à l'informatique et au numérique est suffisamment présente avec la possibilité d'obtenir le C2i.</p> <p>Le projet professionnel de chaque étudiant est travaillé chaque semestre et vise à faciliter la poursuite de ses études, en priorité vers un master de psychologie, ou son insertion professionnelle. L'aspect professionnalisant est renforcé par une expérience sur le terrain en fin de L3.</p>
Environnement de la formation	<p>Cette formation évolue dans un contexte local et régional favorable à son maintien et son évolution. En effet, les universités les plus proches proposant une licence de psychologie se situent à 250 kilomètres et pratiquent le <i>numerus clausus</i>, ce qui provoqué une nette augmentation des effectifs en L1 depuis 2014/2015.</p> <p>L'environnement de la formation est renforcé par l'appartenance des enseignants-chercheurs à plusieurs structures de recherche (Centre de Recherche en Psychologie, Cognition et Communication ; Laboratoire Armoricaire Universitaire de Recherche en Psychologie Sociale ; Laboratoire de Psychologie du Développement et de l'Éducation ; Laboratoire de Psychologie Expérimentale, ; Centre de Recherches en Psychopathologie clinique : Clinique du lien et création subjective ; Centre de Recherche sur l'Éducation, les Apprentissages et la Didactique ; Laboratoire en Sciences et Techniques de l'Information, de la Communication et de la Connaissance ; Laboratoire Optimisation des Régulations Physiologiques). Des collaborations existent avec plusieurs universités étrangères.</p> <p>Enfin, des partenariats ont été développés avec des professionnels de divers secteurs (industriels, socio-économiques, sanitaires et sociaux) dans le cadre des enseignements et des expériences de terrain (stage) proposés.</p>
Equipe pédagogique	<p>La formation est dispensée par de nombreux intervenants, dont plusieurs chargés de cours, ce qui souligne le problème de sous-encadrement. L'équipe semble cependant relativement complète, sur le plan disciplinaire et sous-disciplinaire, pour répondre aux objectifs qu'elle s'est fixés.</p> <p>Elle se compose de 14 enseignants-chercheurs en psychologie, dont 2 professeurs des universités. Elle est renforcée par 2 enseignants associés (PAST) et de nombreux chargés de cours extérieurs. Trente-quatre enseignants-chercheurs d'autres disciplines (langue, physiologie, informatique, démographie...) interviennent également dans la formation.</p> <p>Les responsabilités semblent bien organisées (président du département, responsable de la licence, responsable par année, responsable de la validation des acquis de l'expérience, responsable des stages, responsable de l'emploi du temps, responsable pour chaque unité d'enseignement). Cependant, il n'est possible de savoir si ces responsabilités sont bien réparties car les noms des responsables ne sont pas indiqués dans le dossier.</p> <p>Il n'existe pas de conseil de perfectionnement, mais des discussions autour de l'auto-évaluation sont réalisées au sein des conseils du département, entre les enseignants-chercheurs et les étudiants élus.</p>
Effectifs et résultats	<p>Les effectifs et les résultats semblent relativement satisfaisants au regard du contexte et de ce qui peut être observé dans d'autres universités françaises proposant la même formation.</p>

	<p>En L1, une légère augmentation des effectifs est observée de 2011 à 2014 (362 à 382 étudiants) puis une augmentation importante sur l'année 2014/2015 (450 étudiants). Cette dernière semble liée à des politiques régionales (numerus clausus dans les universités les plus proches). Une baisse importante des effectifs est observée entre la L1 et la L2, liée à un nombre important d'étudiants en attente de concours et de formation professionnalisante (154 à 174 étudiants). Cette baisse est beaucoup moins marquée entre la L2 et la L3 (108 à 120 étudiants).</p> <p>Le taux de réussite en L1 varie entre 41 et 49 %, celui de L2 entre 69 et 77 % et celui de L3 entre 70 et 79 %.</p> <p>Les enquêtes montrent, qu'à la fin de la licence, environ 90 % des étudiants poursuivent leurs études à l'université. Soixante-cinq pourcent des étudiants poursuivent en master de psychologie. Les autres s'orientent vers d'autres masters, vers une licence professionnelle, vers une autre licence, vers des concours administratifs, d'enseignement ou des concours dans le secteur paramédical et d'intervention sociale. Environ 8 % des étudiants accèdent à des emplois (domaines de l'intervention socio-culturelle ou socio-éducative, de la médiation sociale), les 2 % restant étant en recherche d'emploi.</p>
--	---

<p>Place de la recherche</p>	<p>La place de la recherche est satisfaisante dans la formation puisqu'elle commence dès le deuxième semestre de la licence et se poursuit à chaque semestre. Elle est présente dans le cadre d'unités d'enseignements (UE) transversales mais également d'UE spécialisées en psychologie, et dans différentes sous-disciplines de la psychologie. Elle permet la découverte des différentes pratiques de la recherche en psychologie. L'engagement des enseignants-chercheurs dans différents laboratoires de recherche permet de soutenir cette diversité.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La licence de psychologie n'a pas pour premier objectif la professionnalisation puisque c'est la poursuite des études en master de psychologie qui est principalement préparée (en vue de l'obtention du titre de psychologue).</p> <p>Malgré tout, cette formation propose une préparation à la professionnalisation à travers une UE dédiée au projet personnel et professionnel (UE7) à chaque semestre, et un stage réalisé au sixième semestre (70 heures). Des collaborations ont été développées avec des professionnels de divers milieux (éducatif, associatif, de la santé, etc.) par le biais des stages et dans le cadre des enseignements, favorisant cette professionnalisation.</p> <p>La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est claire et réaliste.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La place des projets, du stage (70 heures), leur suivi et leur évaluation semblent tout à fait satisfaisants. Au-delà des éléments cités dans le point précédent, il est important de noter que le stage est proposé au sixième semestre, ce qui permet de renforcer la spécialisation/la professionnalisation selon les projets de l'étudiant. Cette UE est mise en place depuis 2004. Elle est gratifiée de 2 ECTS. L'étudiant a la possibilité d'adapter le déroulement du stage à ses possibilités (un jour par semaine durant le semestre ou sur plusieurs jours consécutifs). Des enseignements consacrés à l'accompagnement du stage sont réalisés par des psychologues. L'UE est validée par un rapport de stage, accompagné d'une attestation de stage et d'une appréciation du référent de stage qui participent à la note. L'équipe devra être vigilante aux conséquences de l'augmentation des effectifs (pour l'instant en L1 mais qui va se répercuter sur en L2 et L3) sur les possibilités de stage.</p> <p>Dans le cadre de l'UE7, dès la L1, les étudiants disposent d'un portfolio pour retranscrire leur insertion à l'université et l'évolution de leur projet professionnel. Il permet à l'enseignant-référent de suivre l'évolution de l'étudiant et de l'aider. Ce portfolio ne semble cependant pas bien exploité.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>En ce qui concerne la formation en matière de langues vivantes, elle est développée de façon satisfaisante avec une UE de langue proposée à chaque semestre. L'enseignement en anglais est adapté au cursus en</p>

	<p>psychologie, mais les étudiants peuvent choisir une autre langue s'ils le souhaitent.</p> <p>Par ailleurs, des séjours à l'étranger sont possibles dans le cadre de programmes d'échanges à l'étranger (dont CREPUQ pour le Québec et ERASMUS pour l'Europe). Cependant, très peu d'étudiants bénéficient de ces possibilités de mobilité (seul chiffre indiqué dans le dossier : 2 ou 3 étudiants par année pour CREPUQ). Une information et une aide dans les démarches administratives sont prévues pour motiver davantage d'étudiants à bénéficier de cette expérience.</p> <p>Les collaborations des enseignants-chercheurs permettent aux étudiants de bénéficier de la venue de professeurs invités mais également de faire des stages à visée professionnelle ou de recherche à l'étranger. Il est à noter que l'équipe de psychologie sociale est membre du programme VINCI de l'Université franco-italienne (fondée sur le « European PhD on Social Representations & Communication »).</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Concernant le recrutement, on note une augmentation légère et constante des effectifs en L1 de 2010 à 2014, puis une augmentation importante en 2014/2015 qui semble liée à la mise en place d'un numerus clausus pour l'entrée en L1 dans les universités les plus proches (Rennes 2 et Nantes). L'effectif est stable en L2 et L3 mais est à surveiller car il devrait augmenter à partir de 2015/2016 en L2 et 2016-2017 en L3.</p> <p>Concernant les passerelles, un point fort concerne la possibilité d'un bi-parcours psychologie/sociologie en L1. La réorientation est donc facile vers la sociologie. Elle semble plus limitée vers les autres disciplines malgré la présence d'enseignements dans d'autres disciplines (biologie, histoire, langues...). Les passerelles pour des étudiants venant d'autres filières ne sont pas mentionnées dans le dossier.</p> <p>Le dispositif d'aide à la réussite est bien développé avec un tutorat en L1, le travail sur le projet professionnel à travers l'UE7 à chaque semestre. Ce dispositif est renforcé par des conférences métiers, des ateliers pratiques ainsi qu'un enseignement d'informatique. Ce dispositif est renforcé par CAP'AVENIR et une plateforme Université-Emploi. Malheureusement, ces dispositifs d'aide semblent peu utilisés par les étudiants, particulièrement en L1 (phénomène qu'on retrouve ailleurs en France, en psychologie).</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Concernant les modalités d'enseignement, des adaptations sont proposées aux étudiants ayant des contraintes particulières (personnes en situation de handicap, sportifs de haut niveau, etc.), plus particulièrement concernant le choix des horaires de travaux dirigés et l'aménagement des examens.</p> <p>Une formation à l'informatique et au numérique se fait dans le cadre de 2 UE (2 fois 2 ECTS) et permet aux étudiants de passer la certification C2i en fin de L2. Certains cours se déroulent en salle informatique.</p> <p>Les enseignements à distance ne sont pas mis en place dans les UE de psychologie, mais cela semble le cas pour d'autres UE, toutefois le dossier ne donne pas de précisions à ce sujet. Ainsi, l'utilisation du numérique semble se limiter à l'utilisation de la plate-forme FOAD de Moodle.</p> <p>Enfin, un équilibre entre les cours magistraux (CM) et les travaux dirigés (TD) est présent dans la majorité des UE. Certaines UE, exclusivement dispensées sous forme de TD, semblent tout à fait adaptées au regard des thèmes travaillés pour renforcer les compétences des étudiants et leur professionnalisation.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités de fonctionnement des jurys d'examens correspondent à ce qui est attendu (jury à la fin de chaque semestre, jury en fin de L3 pour délivrer des mentions, possibilité pour les étudiants d'être à cheval sur deux années sous certaines conditions).</p> <p>Le dossier manque de précisions sur les modalités de contrôle de connaissances par UE pour faire une évaluation complète. Il est cependant indiqué qu'il existe des modalités de contrôle de connaissances diverses (exposés, rédaction de rapports, écrits sous diverses formes).</p>

Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Le suivi des compétences n'est pas encore développé. La construction d'un portefeuille de compétences serait à envisager.</p> <p>Le supplément au diplôme est clair (il indique les compétences visées, les secteurs d'emploi possibles ainsi que la liste des UE avec les ECTS).</p>
Suivi des diplômés	<p>Le suivi des diplômés est géré par la plateforme Université-emploi. Le suivi des parcours de formation et de l'insertion professionnelle est réalisé par un observatoire de l'UBO, et les résultats mis à la disposition des personnels et des étudiants. Il est indiqué qu'il existe cependant une difficulté à suivre les étudiants.</p> <p>De son côté le département n'a rien mis en place pour collecter des informations sur le devenir des étudiants. Aucun chiffre n'étant donné, il est difficile d'évaluer ce point.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Il n'existe pas de conseil de perfectionnement à l'heure actuelle. Des discussions autour de l'auto-évaluation sont réalisées au sein des conseils du département, entre les enseignants-chercheurs et les étudiants élus. Les professionnels extérieurs ne semblent pas y être conviés.</p> <p>L'évaluation des enseignements existe depuis 2004, par l'intermédiaire de questionnaires adressés aux étudiants. Surtout réalisée dans le cadre de certains enseignements en L3, elle serait à développer en L1 et L2 mais nécessitera d'être associée à des moyens logistiques pour l'analyser.</p>

Observations de l'établissement

Brest, le 18 juillet 2016,

Le Vice-Président formation tout au long de la vie en charge de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Au Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

Direction des Etudes et de la Vie Etudiante

AM/KB/2016/n°

Affaire suivie par
Kristen Bosser

Téléphone
02.98.01.60.19

Fax
02.98.01.60.01

Mél.
directrice.deve@univ-brest.fr

Objet : Retour sur les rapports d'évaluation de l'offre de formation « 2012-2016 »

L'université de Bretagne Occidentale remercie le HCERES et l'ensemble des évaluateurs pour le travail qu'ils ont réalisé. Les remarques et recommandations seront d'une aide précieuse dans le cadre de la mise en œuvre de la future offre de formation de notre établissement.

L'évaluation de cette formation n'appelle pas de commentaire.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma considération la plus distinguée.

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président formation tout au long de la vie en charge de la CFVU,



Abdeslam MAMOUNE

Au :

Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

**2 rue Albert Einstein
75013 PARIS**